

Campus AgriCorsica 'U Rizzanesi – Sartè'

Route de Levie

20100 Sartène

Renseignements et inscriptions

Secrétariat du CFAA

Tel : 04.95.77.06.42

Mél : cfa.sartene@educagri.fr

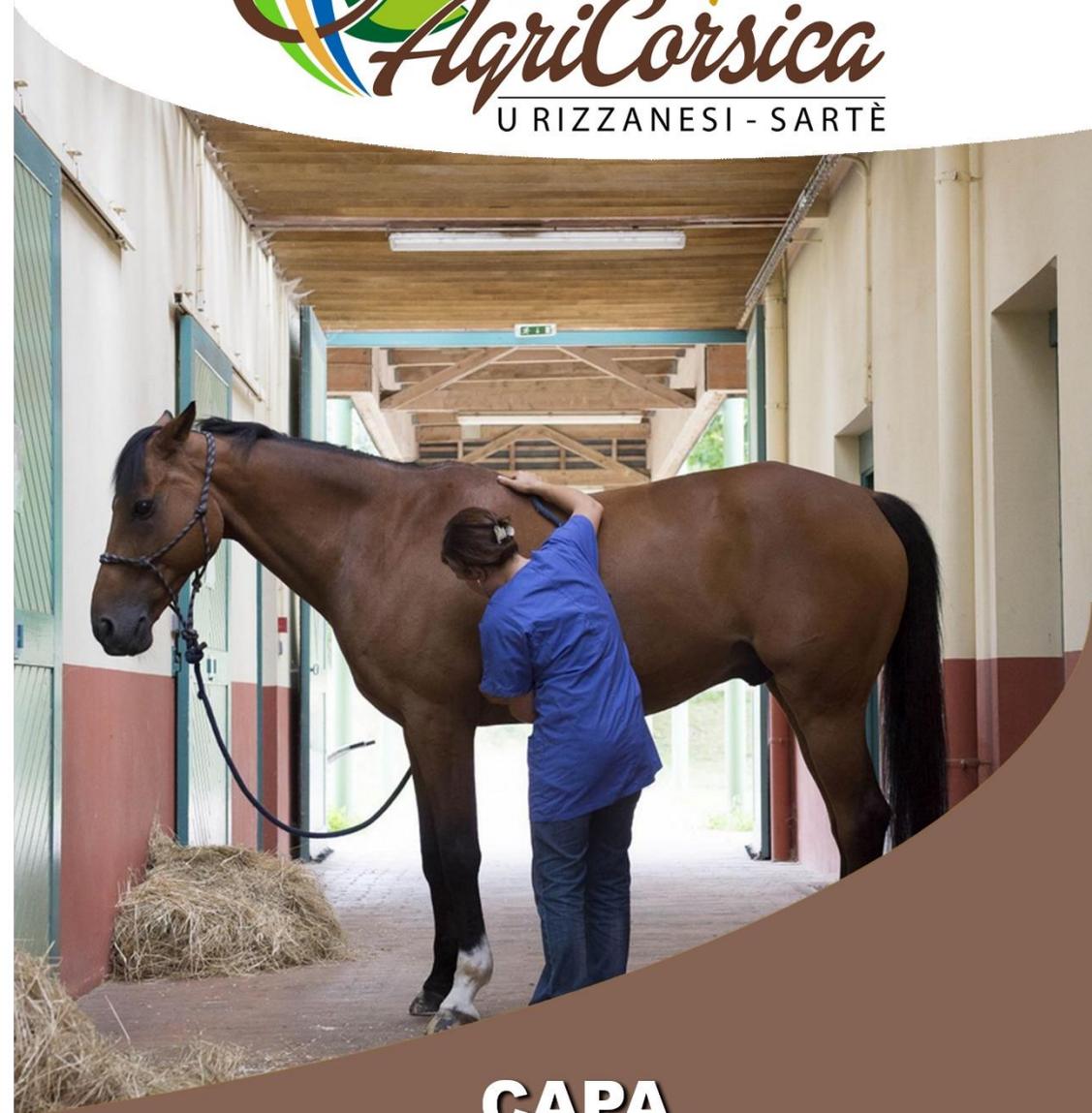
Web : epl.sartene.educagri.fr



Suivez-nous !



#campusagricorsica



CAPA

Palefrenier Soigneur





PUBLICS ET PRÉREQUIS

Tous publics à partir de 16 ans (15 ans si le premier cycle de l'enseignement secondaire a été accompli).

Accès direct en 2^{ème} année possible après une 1^{ère} année de CAP agricole, un CAP, BEPA ou BEP.

Possibilité d'adaptation du parcours en fonction des acquis et de l'expérience du candidat.

Accessible en formation continue



DIPLOME

Le CAPA PS est un diplôme de niveau 3 composé de 7 Unités Capitalisables (UC) indépendantes pouvant être obtenues dans n'importe quel ordre.

Le candidat dispose de 5 ans, à partir de la première UC acquise, pour valider l'ensemble des UC.

L'examen est en contrôle continu tout au long de la formation et validé par un jury permanent.



ALTERNANCE ET REMUNERATION

Vous êtes salarié d'une entreprise et vous percevez une rémunération dans le cadre de votre contrat de travail (25% à 100% du SMIC brut en fonction de votre âge).

Un planning de formation établi en début d'année et un carnet de liaison coordonnent l'alternance entreprise/CFAA.

Le maître d'apprentissage est responsable de votre formation en entreprise.



CONTENU DE LA FORMATION

Unités Capitalisables Générales

UCG1	Agir dans une situation de la vie courante à l'aide de repères sociaux
UCG2	Mettre en œuvre des actions contribuant à la construction personnelle
UCG3	Interagir dans son environnement social

Unités Capitalisables Professionnelles

UCP1	Réaliser des soins courants aux équidés
UCP2	Réaliser des travaux liés à l'utilisation des équidés
UCP3	Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, bâtiments, installations, aires de travail et abords
UCARE	S'adapter à des enjeux professionnels locaux



CONDITIONS D'INSCRIPTION

Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur pour la durée du CAPA.

Inscription possible tout au long de l'année.



DUREE DE LA FORMATION

- 2 ans
- 1600 heures / an
- 25% du temps (soit 400 h par an) s'effectue au CFAA
- 75% du temps (soit 1200h par an) s'effectue en Entreprise

TAUX DE REUSSITE

Ouverture de la formation en 2019



POURSUITE D'ETUDES

- Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique (CGEH)
- BPJEPS Educateur Sportif mention « Activités équestres » (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)
- BP REA Activités Hippiques (Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole)
- CAPA Maréchalerie



OBJECTIFS

- Organisation du travail
 - Organise des tâches en fonction des consignes, de l'environnement et des aléas
 - Prépare et pose les équipements de protection individuelle
 - Prépare le matériel, les équipements, les installations et fournitures
- Contrôle et mise en œuvre de la sécurité
- Accueil, information et communication en situation professionnelle
 - Accueil du public
 - Avec les responsables hiérarchiques
 - Au sein de l'équipe
 - Avec les clients et usagers
- Entretien des bâtiments, installations, équipements, surfaces de travail et abords
- Mise en œuvre d'activités agricoles
 - Entretien des prairies, stockage du foin...
 - Préparation des outils et engins
- Surveillance et observation du comportement du cheval et de son état de santé
- Soins quotidiens aux chevaux
 - Alimentation
 - Suivi sanitaire et mise en œuvre des mesures d'hygiène
- Mise en œuvre de l'entretien physique des chevaux
- Transport des équidés



DEBOUCHES PROFESSIONNELS

- Palefrenier Soigneur d'équidés
- Groom

Sous la responsabilité du chef d'entreprise.

Il peut être employé dans des centres d'élevages, des centres équestres, d'entraînement des chevaux de course, haras, poneys-clubs...

